

Conférence sur les « *Voies et moyens de l'inclusion financière en Haïti* » au *Karibe Convention Center* à Pétion-Ville

Avril 2012

Allocution du Gouverneur de la BRH

Mesdames,

Messieurs,

C'est un plaisir de participer à cette conférence. Je félicite mon ami Roro Pharel pour cette initiative et je le remercie pour son invitation et aussi pour la place réservée depuis l'année dernière à la BRH à ce forum. La banque centrale s'estime heureuse de contribuer à de tels événements destinés à éveiller la conscience des agents et à les aider à prendre des décisions rationnelles en vue de la modernisation des comportements et du progrès économique.

Parmi les principaux problèmes de l'heure, l'exclusion financière d'une grande partie de la population présente un défi majeur aux décideurs de la politique économique. Elle interpelle notre conscience, pour reprendre une expression moderne. Comment insérer ou intégrer ces agents producteurs et consommateurs aux flux de services financiers classiques? Comment mobiliser ces épargnants en actifs oisifs traditionnels comme le bétail sur bien, les arbres fruitiers, les lopins de terre vers des placements plus rentables offerts par la finance moderne ?

Pour sûr, l'économie nationale a dépassé le troc, la monnaie sous forme de billets de banque et de pièces étant utilisée dans toutes les

transactions spatiales et temporelles en Haïti. Mais, la majeure partie de la population n'a pas encore accès aux services financiers de base comme les facilités de paiements bancaires, les instruments d'épargne financière sans mentionner les facilités de crédit du système financier formel.

Les Promesses de la Banque Mobile

Aujourd'hui, nous avons en Haïti environ 2 millions de clients bancaires avec 200 succursales de banques dont 65% sont situées à l'intérieur de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Le coût élevé de l'établissement d'une succursale classique dans une localité reculée (i.e. éloignée par rapport à une grande ville) continuera d'être un obstacle majeur à une plus grande pénétration.

Environ 80% des clients des coopératives d'épargne et de crédit et des institutions de micro-finance non bancaires vivent dans les aires métropolitaines les plus importantes. Dans le même temps, 48% de notre population vit en milieu rural et n'est pas adéquatement desservie. Ces chiffres montrent de façon très éloquent une fracture significative, et aussi une opportunité, au niveau de la pénétration des services bancaires de base.

D'un autre côté, la pénétration de la téléphonie cellulaire en Haïti dépasse les 4 millions de clients, ce qui offre une opportunité unique de bancariser les "sans-banques", par l'utilisation du téléphone portable pour effectuer des paiements. Ainsi, on peut drastiquement réduire le coût de service dans les zones reculées et donc pallier la fracture bancaire.

C'est ce qui explique les initiatives suivantes de la banque centrale:

- La modernisation du système de paiements par la mise en place de la plateforme universelle de paiements qui se prêtera aux transactions via la plupart des instruments existant actuellement (cartes de débit, cartes prépayées, cartes de crédit, téléphone cellulaire).
- L'adoption du modèle basé sur la banque comme seul fournisseur de service bancaire, i.e. une approche où les banques et les compagnies de téléphone peuvent se mettre en consortium, la banque étant ultimement la seule entité responsable de l'avoir des déposants ainsi que de la conformité des opérations aux normes en vigueur, notamment celles relatives à la lutte contre le blanchiment des avoirs.
- L'émission des lignes directrices permettant aux banques d'utiliser des agents pour étendre leur réseau. Deux consortiums, T-Cash et Tchotcho Mobile, opèrent actuellement avec environ six cent cinquante mille clients. Dans les faits, plusieurs banques et maisons de transfert utilisaient déjà des établissements commerciaux locaux disséminés à travers le pays pour payer les bénéficiaires de transferts.
- L'exigence d'interopérabilité faite à tous les opérateurs afin d'assurer l'universalité de ce mode de paiement. En d'autres termes, cette forme de paiement devra être universellement acceptée sans égard au réseau dont émane l'ordre du client.

La BRH continuera d'évaluer les bénéfices potentiels des innovations technologiques dans la quête permanente d'efficacité et d'efficience du système de paiements et de réduction de l'exclusion financière.

L'élargissement de l'accès au crédit

Les institutions de micro-crédit ont montré au cours des dix dernières années un dynamisme qui les rend incontournables dans les efforts d'élargissement du crédit aux couches défavorisées de la population, notamment au niveau du petit commerce. Aujourd'hui, le crédit de ces institutions représente environ 15% du crédit total à l'économie et est largement concentré dans le petit commerce.

Il s'agit aujourd'hui d'aménager les conditions permettant d'étendre les bénéfices du crédit à la micro-industrie et aux métiers. Cela permettra d'exploiter toutes les opportunités offertes par le micro-crédit pour la promotion d'une croissance inclusive, équitable et durable. Dans ce cadre, des programmes de formation professionnelle pourront améliorer le savoir-faire et la productivité de nos techniciens, autorisant ainsi des revenus plus élevés et un élargissement graduel de la classe moyenne. De plus, des programmes d'assistance à la formation d'entreprise ainsi que le recours aux mécanismes de garantie (tels que le leasing, le gage sans dépossession, le cofinancement, la garantie partielle du crédit) pourront mitiger les risques et coûts de financement d'équipements au bénéfice de ces professionnels.

Des exigences de Réformes Structurelles et de Croissance

L'exclusion financière n'est pas d'origine financière. Elle reflète une exclusion plus large, traduit la marginalisation de larges segments de la population en raison de leurs niveaux de revenus et de leurs faibles capacités d'épargner, en d'autres termes, le degré de pauvreté matérielle du pays. Ces hommes et femmes sont exclus du système formel parce qu'ils sont pauvres, parce que la précarité de leur situation et l'informalité de leurs opérations rendent leur statut financier trop risqué.

Donc le problème ne saurait être résolu uniquement par des mesures financières. Certes, celles-ci ont un impact significatif sur une frange importante de la population. Néanmoins, ne serait-ce que pour qu'elles produisent leur plein effet sur l'inclusion et la réduction de la pauvreté, il est primordial que des mesures structurelles et une croissance économique soutenue viennent augmenter le revenu par habitant, réduisent les risques et facilitent l'accès aux services financiers.

Par exemple, la question de l'identité et de l'identification unique est un obstacle majeur à l'égalité véritable des citoyens, en termes d'opportunité et d'accès aux facilités d'épargne et de crédit. Bien plus qu'un million de compatriotes sont sans acte de naissance, et 2 millions n'ont pas un document officiel d'identification. Cela représente un défi majeur et devrait faire l'objet d'un chantier national si l'exclusion financière doit être combattue. Le recours aux caractéristiques biométriques comme moyens d'identification unique est l'une des pistes à explorer. Même avec ses limites - par exemple, cela ne résoudra pas les problèmes de succession - ces mécanismes contribueraient à améliorer grandement le niveau

d'information sur la population, facilitant entre autres l'information sur le crédit, la réduction des risques et des coûts du crédit, et l'accès au crédit.

De même, nous savons tous que le régime foncier contraint significativement, entre autres choses, le crédit immobilier, les développements immobiliers, et l'accès au logement. Nous savons aussi que les aléas climatiques, l'absence d'assurance dans le secteur agricole, la variabilité des prix agricoles, les choix de politique commerciale, la porosité de nos frontières rendent le financement bancaire des activités de production nationale (agricoles notamment) excessivement risqué et, par conséquent, privent un pourcentage significatif de la population active du crédit bancaire, un ingrédient essentiel à la croissance économique.

Tout cela appelle des changements profonds par des réformes légales et institutionnelles basées sur un diagnostic réaliste de notre situation et l'identification de ce qui est possible dans le contexte qui est le nôtre. En toute humilité, nous devons nous inspirer des modèles adoptés par nos pairs de la région, car ces modèles ont donné des résultats probants en matière d'amélioration du niveau de vie et du bien-être collectif. Il ne faut pas réinventer la roue.

Depuis des décennies, Haïti a été prise dans une spirale descendante de stagnation économique, de démographie galopante, de faibles ressources fiscales, de capacité très limitée d'investissement dans les ressources humaines, dans les infrastructures physiques et dans les institutions, conduisant à l'instabilité sociopolitique qui complique et aggrave la situation.

Au niveau actuel de 13% du PIB, les revenus fiscaux ne sont pas en mesure de soutenir les dépenses publiques qui ont atteint 30% du PIB au cours des dernières années. Cette brèche fiscale –financée presque à 100% par les dons externes- pose le problème de la soutenabilité des dépenses dans le moyen terme si l'Etat doit maintenir une stratégie *pro-croissance* et *anti-pauvreté*. Il est difficile d'envisager une baisse des dépenses publiques vu le dénuement actuel de la population. Donc, ce sont les revenus fiscaux qui doivent augmenter, certes par la pression fiscale, mais surtout par l'élargissement de l'assiette fiscale résultant d'une croissance tirée par l'investissement privé. Il est donc impératif d'implémenter des mesures qui portent les plus grandes promesses de contribuer à une croissance forte et soutenable pendant que l'on renforce graduellement les capacités de l'Etat par des réformes légales et institutionnelles.

En d'autres termes, la question est d'identifier les politiques qui portent les plus fortes probabilités de succès, qui permettraient de créer, notamment par des « *actions soigneusement ciblées* », un cercle vertueux de forte croissance inclusive porteuse de soutenabilité fiscale et permettant à l'Etat d'investir dans les services publics, les infrastructures et les institutions. En même temps, ce cercle vertueux favorisera l'amélioration de la gouvernabilité, la gouvernance et la gestion d'ensemble du pays par des institutions démocratiques plus efficaces et plus résilientes appelées à renforcer les progrès économiques, sociaux et politiques.

Actions soigneusement ciblées vers la soutenabilité

Il y a lieu de noter que, malgré tous les chocs négatifs récents, la situation économique a continué à s'améliorer avec l'aide de la communauté internationale, avec un degré de stabilité macroéconomique confortable, une croissance positive, des améliorations notables dans la gouvernance et la sécurité.

La stabilité macroéconomique a permis à la Banque Centrale de réduire les taux d'intérêt nominaux et promouvoir la croissance du crédit privé à travers: a) l'élimination des réserves obligatoires sur toutes les ressources bancaires finançant les prêts immobiliers; b) la réduction des ratios prudentiels sur la concentration du crédit immobilier c) la création d'un guichet *de liquidité* à l'intention de deux banques commerciales d'Etat dans le cadre d'un programme de crédit immobilier garantissant un taux d'intérêt nominal fixe de 8% sur 10 ans et d) la mise au point avec le ministère de l'Economie et des Finances d'un *Fonds de Garantie Partielle du Crédit* visant les petites et moyennes entreprises. Ces mesures ont largement contribué à l'augmentation de 25% du crédit privé en 2011.

Il y a lieu de noter des investissements importants dans les infrastructures et les secteurs sociaux, notamment l'éducation et la santé. Par ailleurs, des investissements privés significatifs ont été enregistrés dans les télécommunications, dans l'hôtellerie et le tourisme et dans la sous-traitance internationale, bien desservis par un système bancaire solide et bien capitalisé. En outre, un consensus national semble se dégager sur la croissance inclusive comme élément clé pour

l'élargissement de la classe moyenne et la réalisation de la croissance durable et le développement.

L'objectif déclaré et poursuivi est de construire sur ces réalisations pour renforcer la croissance et l'emploi moyennant des initiatives ciblées susceptibles de mitiger les risques et attirer des investissements locaux et étrangers. Ces initiatives consistent en la création de Zones Economiques Spéciales et en des pôles régionaux de croissance avec la construction d'infrastructures clés par le secteur public, par le secteur privé, ou en partenariat entre les secteurs public et privé. Ces mesures devraient permettre d'atteindre une croissance économique soutenue et des revenus publics accrus pour financer des investissements publics viables et opportuns.

Les *Zones Economiques Spéciales par Partenariat Public-Privé* ont pour but de stimuler le développement de secteurs économiques compétitifs comme le tourisme. Dans ce cadre, l'Etat fournit ou facilite l'acquisition de terrains et investit dans les projets d'infrastructure ; l'Etat fournit également les stimulants fiscaux et autres encouragements aux investisseurs. L'objectif est un développement intégré à travers l'exécution d'un ensemble cohérent de politiques publiques en appui au secteur ciblé. Par exemple, dans le tourisme, les investissements dans l'hôtellerie devraient être liés aux investissements privés/public dans les ports, aéroports, routes, électricité et sécurité.

Cette approche a déjà contribué à des investissements étrangers directs significatifs, notamment dans le secteur de la confection qui a bénéficié récemment d'une injection de \$100 millions dans la construction

du parc industriel de Caracol, dans le nord du pays. Le port de Labadie est également un exemple de réussite d'une Zone Economique Spéciale qui reçoit les plus gros navires de croisière du monde et rapporte des devises et des revenus importants au pays et à la zone ainsi qu'à l'Etat. Le modèle sera étendu à d'autres pôles de croissance à la faveur d'une nouvelle législation à soumettre au parlement très prochainement.

Mesdames,

Messieurs,

Haïti ne peut plus se permettre le luxe de tolérer l'exclusion financière d'agents économiques aussi importants. Par-delà l'aspect humanitaire, l'exclusion prive l'économie nationale de ressources considérables. A la BRH, il nous semble que la première ligne d'attaque se situe au niveau de la micro-finance, qui fait l'objet de la plus grande attention avec une réglementation et une supervision adéquates qui assurent son fonctionnement harmonieux, son intégrité et son développement.

Il nous semble également que des mécanismes de garantie partielle du crédit et de cofinancement peuvent être étendus, dans le futur, à des secteurs risqués pour atténuer les risques et augmenter la rentabilité des investissements dans certains secteurs. En outre, la téléphonie mobile est porteuse d'une technologie qui réduit les coûts des services bancaires et les rend accessibles à certains secteurs autrefois exclus. Nous avons pris des mesures concrètes en ce sens pour favoriser l'ouverture de comptes bancaires dans ce « marché monétaire mobile » en allégeant les formalités initiales, moyennant des contrôles et des limitations strictes.

Tout cela nous amène à appeler les acteurs clefs de la société à mettre en œuvre ce cadre de synergie entre l'Etat, la population et les investisseurs, pour qu'enfin Haïti décolle vers une croissance soutenue et un développement durable à l'instar de nos voisins de la région qui ont commencé après nous.

Merci.